

Le schéma cinématique est une représentation graphique mettant en évidence la loi « entrée/sortie » cinématique : relations géométrique et cinématique entre l'élément d'entrée et l'élément de sortie du mécanisme. Le schéma cinématique minimal ne traduit que le fonctionnement normal du mécanisme. Il ne prend pas en compte les dispositifs de réglage et de sécurité.

Démarche pour l'élaboration du schéma cinématique

1- **Repérer**, par des couleurs, les différents « sous-ensembles de pièces cinématiquement liées » ou « classes d'équivalence cinématique » ou « groupes solidifiants » ...

2- Choisir un **système d'axes** (repère direct)

3- A l'aide d'un tableau, rechercher les **liaisons** (cf C111) entre ces différents « blocs », par analyse des mouvements relatifs et des surfaces en contact :

Grpe/Grpe	Description technologique du guidage	Mvts		Liaison mécanique
		Tx	Rx	
		Ty	Ry	
		Tz	Rz	

4- Tracer une « **épure** » contenant les axes et points particuliers (centres des liaisons)

5- Tracer en couleur les **symboles** des liaisons en leurs centres respectifs

6- Tracer des **jonctions** entre éléments de même couleur et ajouter le symbole du « bâti ». **Repérer** les groupes.

7- Ajouter éventuellement des **détails** permettant une meilleure compréhension du mécanisme